



# L'Association "De La Source à La Mer"

Agréée au titre de la protection de l'environnement par un arrêté préfectoral des Côtes d'Armor renouvelé pour cinq ans le 9 novembre 2023, au vu des articles L. 141-1 et suivants et R. 141-1 et suivants du code de l'environnement.

## Invitation

### Assemblée Générale

**Vendredi 10 avril 2026 à 18h00**

**Salle de l'Estran à Binic**

#### **Ordre du jour de l'Assemblée Générale ordinaire :**

- Bilan moral**
  
- Bilan des activités 2025**
  
- Bilan financier**
  
- Election du Conseil d'Administration**

**Un cocktail apéritif sera proposé à l'issue de cette Assemblée Générale**



# L'Association "De La Source à La Mer"

Agréée au titre de la protection de l'environnement par un arrêté préfectoral des Côtes d'Armor renouvelé pour cinq ans le 9 novembre 2023, au vu des articles L. 141-1 et suivants et R. 141-1 et suivants du code de l'environnement.

## Renouvellement du tiers-sortant et nouvelles candidatures pour le Conseil d'Administration

### Soyez nombreux à rejoindre le Conseil d'Administration.

**L'adhérent à jour de sa cotisation**, qui désire entrer au Conseil d'Administration, peut nous faire parvenir une lettre de présentation à l'adresse de l'association avant le 30 mars 2026.

Vous pouvez faire parvenir vos observations à l'adresse de l'association.

Seuls les membres à jour de leur cotisation 2025 pourront prendre part aux votes de l'Assemblée Générale.

En cas d'empêchement, vous pouvez adresser un pouvoir (à découper ci-dessous) à l'adresse de l'association (**Mairie 2 quai de Courcy 22520 Binic**) ou le remettre à un adhérent de votre choix, également à jour de sa cotisation, qui sera présent à l'assemblée.

En comptant sur votre présence, recevez l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Président, Gérard Pernot

---

### Pouvoir :

Je soussigné(e), M., Mme \_\_\_\_\_ ne peux assister à l'assemblée Générale de l'association « De la source à la mer » le vendredi 10 avril 2026 à 18h00 à l'Estran à Binic

Je donne pouvoir à M., Mme \_\_\_\_\_ (à jour de sa cotisation 2025) afin de prendre part à toutes les délibérations et émettre tous votes en mon nom.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ 2026

Bon pour pouvoir

Signature

Site internet: [www.delasourcealamer.org](http://www.delasourcealamer.org)

Siège social : Mairie 2 quai de Courcy 22520 Binic - 02 96 73 65 25 - e-mail : [delasourcealamer22@gmail.com](mailto:delasourcealamer22@gmail.com)